



Assemblée Générale départementale 6 octobre 2021

Candidature au comité directeur départemental

Photo récente

Je soussigné(e)

Nom Prénom(s) :

Date et lieu de naissance : Collège :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Courriel :

Profession :

Titulaire de la licence USEP N° :

Association :

Déclare poser ma candidature à l'élection au comité directeur départemental USEP Côte d'or.

Déclare être en conformité avec les statuts du Comité départemental USEP 21 :

ARTICLE 4

Peuvent être élues au comité directeur les personnes licenciées à l'USEP âgées de 16 ans révolus.

ARTICLE 5

Ne peuvent être élues au comité directeur :

- 1) les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
- 2) les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- 3) les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

A Le

Signature

DEPOT DES CANDIDATURES
date limite d'envoi au siège départemental le 22 SEPTEMBRE 2021
43, rue d'York 21000 DIJON (cachet de la poste faisant foi)

*ou par voie numérique au délégué départemental : delegue@usep21.org
A réception de la candidature, un message de confirmation vous sera adressé*